Annexe
Protocole Sanitaire

Du 28 avril au 4 mai 2021
Grade 3

Dans le cadre du contexte actuel, un protocole sanitaire renforcé est demandé pour les épreuves autorisées par les autorités.
Ce protocole devra être respecté scrupuleusement par l'ensemble des concurrents qui souhaitent participer à la Pornichet Select 2021.
Si certains manquements devaient être constatés, l'organisateur se réserve le droit d'annuler la participation d'un concurrent à l'épreuve.

1. Site de l'épreuve :

Il se situera du côté de la jetée Nord du Port de Pornichet et comprend deux espaces :

- Un village composé de:
  - Une structure démontable (type chapiteau 100m²),
  - Deux bungalows
  - Trois chalets
  - Un container pour du stockage de matériel
- Un ponton d'accueil pour l'ensemble des bateaux (80).

L'épreuve doit se dérouler à huis clos. Cela implique les dispositions suivantes :
-> Le site de l'épreuve (village et ponton) **est interdit au public**. Il est délimité par des barrières et l'accès est contrôlé par un agent de sécurité (badge, cahier de présence, prise de température, ...)
-> **Le site de l'épreuve est exclusivement réservé aux organisateurs[1] et aux skippers**. Des bracelets d'accréditation pour y rentrer sont obligatoires. Les bracelets sont à récupérer à l'entrée du village.
-> **Le village est ouvert de 9h à 19h, du mercredi 28 avril au samedi 1er mai inclus**. Toutes présences en dehors des horaires seront interdites, à l'exception des agents de sécurité effectuant leurs rondes.
-> Les accompagnateurs (famille, amis, entraineur, etc…) ne sont pas admis dans le village

2. Arrivée sur site :

Dès votre arrivée sur le site de l'épreuve (par la route ou par la mer), et à partir du mercredi 28 avril 10h, merci de récupérer votre bracelet d'accréditation auprès de l'agent de sécurité à l'entrée du village. Il sera indispensable pour circuler sur le village et le ponton.

3. Port du masque et gestes barrières :

Le port du masque et le respect des gestes barrières sont obligatoires sur le site de l'épreuve (village et ponton) et pendant toute la durée de l'épreuve.
Du gel hydroalcoolique sera à disposition pour accéder à l'Village et au ponton.

Les skippers devront être seuls à bord de leur bateau.

---

[1] L'équipe d'Organisation est composée :
- des bénévoles de LACL
- de l'équipe Direction de Course et des arbitres
- des partenaires de l'Organisateur

Le masque devra en plus être porté :

- sur le bateau à quai
- le jour du départ, jusqu'à être en autonomie complète

Il pourra être retiré uniquement à l'intérieur du bateau, si et seulement si le skipper est seul à bord.
Si exceptionnellement une personne doit monter à bord, elle devra évidemment garder son masque à bord, mettre du gel hydroalcoolique et conserver une distanciation physique de 1m.
Chaque skipper devra être équipé de gel hydroalcoolique à bord de son bateau et veillera à en mettre avant de descendre sur le ponton

4. Programme de l'épreuve :

- Mercredi 28 avril

14h à 18h : Accueil au PC Course de Pornichet Confirmation des inscriptions, contrôles du matériel de sécurité.

Pot d'accueil annulé

- Jeudi 29 avril

9h à 18h : Confirmation des inscriptions, contrôles du matériel de sécurité

Soirée LACL et repas des équipages annulé

- **Vendredi 30 avril**

9h à 18h : Confirmation des inscriptions et contrôles du matériel de sécurité

Brunch HSD annulé

18h : **Briefing skipper en visio**

19h : **Briefing bizuth en visio**

- Samedi 1er mai

Petit déjeuner des skippers annulé

8h30 : **Briefing météo en visio**

13h : Départ en baie

- Mardi 4 mai

12h : Proclamation des résultats

Cocktail de clôture annulé

5. Test PCR :

Les concurrents doivent **obligatoirement fournir par mail** à la Direction de Course un teste PCR négatif de -72h.
Les concurrents devant être sur site le mercredi 28 avril, **le test fourni ne peut être antérieur au 25 avril 2021.**

Sans présentation de ce test, les concurrents ne pourront pas prendre part à LA Pornichet Select 2021, et ne pourront pas être accepté sur le site de l'épreuve.

6. Attestations sur l'honneur et engagements des skippers:

Les concurrents devront :

- En dehors du village, respecter scrupuleusement les gestes barrières (dont le port du masque en tout lieu) et les distanciations physiques depuis leur arrivée sur site et jusqu'au départ.
- Le jour du départ, le samedi 1er mai à 10h au plus tard, fournir **par mail à l'organisateur** le questionnaire d'auto-évaluation (voir ci-après).

7. Circulation sur le ponton :

Un sens de circulation sera mis en place sur le ponton avec balisage au sol, avec une entrée et une sortie unique.

8. Panneau Officiel :

Le panneau officiel sera dématérialisé. Il sera accessible sur le site internet de l'épreuve.
De plus, un groupe WhatsApp « PS2021 – coureurs » sera créé afin de faciliter la communication avec l'ensemble des concurrents.
Pour ceux qui ne possèdent pas l'application WhatsApp, n'hésitez pas à la télécharger dès à présent.

9. Chaine d'inscription :

- La confirmation des inscriptions se fera dans la tente et uniquement sur RDV (via le lien suivant). 2 postes d'accueil seront prévus à cet effet
- Un marquage au sol permettra de matérialiser une zone d'attente à l'extérieur

Cette confirmation permettra de :
-> valider que l'ensemble des informations fournies en amont est correcte. **Cela nécessite de transmettre obligatoirement à la classe l'ensemble des éléments en amont par mail, et avant d'arrivée sur le site de l'épreuve.**
-> récupérer la balise de positionnement contre la caution telle que demandée dans l'art 12.1.2 de l'AC.

10. Contrôle sécurité :

Les contrôles de sécurité seront effectués sur site et auront lieu uniquement sur RDV. Ils se feront à l'extérieur du bateau sur le ponton. Nous vous transmettrons prochainement la liste du matériel demandé.

11. Briefings :

Les briefings (sécurité, bizuth et météo) auront lieu uniquement en visio via l'outil GoToMeeting (GTM) accessible depuis un PC, une tablette ou un téléphone.
Vous pouvez dès à présent télécharger l'application via le lien suivant.

12. Sorties des bateaux le jour du départ :

Les skippers seront tous masqués jusqu'à être en autonomie à bord de leur bateau.
Les bénévoles sur les semi-rigides d'assistance seront masqués pendant la phase de remorquage, et devront le rester s'ils sont au moins 2 à bord.

13. Arrivée et escale:

Lorsqu'un concurrent franchit la ligne d'arrivée, ou doit faire une escale, il devra porter à nouveau son masque.

14. Remise des prix :

Seuls les trois premiers du classement « proto » et « série » seront conviés dans le respect des gestes barrières et de la distanciation physique.

15. Que faire en cas de symptômes ou de test positif au COVID-19 ?

Pendant sa présence sur l'épreuve, chaque personne concernée doit signaler immédiatement à l'organisateur, qui se devra d'informer l'ARS, si :
- Un test est positif au COVID-19.
- Elle commence à présenter des symptômes du COVID-19.
- Elle a eu des contacts étroits avec une personne souffrant de symptômes du COVID-19.
- L'ARS l'a déclarée cas contact.

A noter que les symptômes du COVID-19 sont la fièvre, la toux, l'essoufflement, la fatigue, les maux de tête, l'écoulement nasal (rhinite), le mal de gorge (pharyngite), la perte du goût ou de l'odorat, une éruption cutanée et/ou une décoloration des doigts ou des orteils et/ou tout autre symptôme que l'Organisation Mondiale de la Santé peut préciser de temps à autres.
En dehors du site de l'épreuve, chaque personne doit observer les gestes barrières et règles de distanciation sociale (par exemple règles d'hygiène, lavage des mains, lingettes désinfectantes, équipement de protection individuelle).
Une décision de l'Autorité Organisatrice, d'exclure une personne et/ou de lui refuser l'accès au site sur la base d'une évaluation selon laquelle la personne concernée est infectée, est définitive et ne peut être contestée quelques soient les motifs et l'instance.
Bien que le présent protocole sanitaire soit conçu pour réduire le risque de transmission du virus COVID-19, chaque personne reconnaît qu'il n'est pas possible d'éliminer entièrement ce risque. Chacun assume le risque de maladie et ses conséquences lié au COVID-19 à la suite de sa participation ou présence sur l'épreuve LA Pornichet Select, et accepte (en son nom et aux noms des ayants cause et/ou ayants droit) que l'Autorité Organisatrice, et ses employés, n'assument aucune responsabilité en ce qui concerne une telle maladie et ses conséquences, à moins qu'il ne soit prouvé que la maladie résulte d'une faute intentionnelle de la part de l'Autorité Organisatrice.

Annexe Protocole Sanitaire

-

Questionnaire d'auto évaluation Sanitaire

En période de Coronavirus

Avez-vous été atteint du Covid-19 ? Ou une forte suspicion d'avoir été contaminé ?		Oui	Non
Avez-vous présenté ou présentez-vous actuellement un ou plusieurs des signes de la liste suivante :		Oui	Non
Signes généraux :	Fièvre, Température >38°	Oui	Non
	Frissons	Oui	Non
	Maux de tête	Oui	Non
	Fatigue persistante inhabituelle	Oui	Non
	Troubles de l'équilibre - chute	Oui	Non
Signes Respiratoires :	Toux	Oui	Non
	Expectoration (crachats)	Oui	Non
	Essoufflement	Oui	Non
Signes ORL :	Maux de gorge	Oui	Non
	Nez bouché	Oui	Non
	Eternuements	Oui	Non
	Anosmie – perte de l'odorat	Oui	Non
	Agueusie – perte du goût	Oui	Non
Signes oculaires :	Conjonctivite	Oui	Non
	Démangeaisons des paupières	Oui	Non
Signes digestifs bas :	Douleurs abdominales	Oui	Non
	Diarrhées	Oui	Non
Signes digestifs hauts :	Nausées	Oui	Non
	Vomissements	Oui	Non
Douleurs :	Musculaires – courbatures	Oui	Non
	Articulaires	Oui	Non
Problèmes de peau	Urticaire	Oui	Non
	Engelures récentes des extrémités	Oui	Non
Avez-vous ressenti d'autres sensations inhabituelles ?		Oui	Non
Avez-vous la sensation d'être déprimé, sans ressort ?		Oui	Non
Avez-vous une modification importante de votre poids (+/- 3 kgs) ?		Oui	Non
Etes-vous /avez-vous été en contact ces 14 derniers jours avec une personne diagnostiquée Covid ?		Oui	Non
Etes-vous /avez-vous été en contact avec une personne présentant l'un des signes mentionnés ci-dessus ?		Oui	Non

Dans le cas d'une réponse OUI à l'une ou a plusieurs de ces questions, il est recommandé de procéder à un un test de dépistage PCR, et de prévenir l'organisateur.
L'organisateur pourra refuser l'accès sur les espaces de la course, et refuser la participation d'un skipper.

Nom : **Numéro de Bateau :**

Date : **Signature :**